



JEUDI 20 JUIN 2019

## À LA UNE

### La profession présente pour la 1<sup>ère</sup> fois à la marche des fiertés

Pour marquer l'engagement de la profession dans la lutte pour l'égalité et contre toute discrimination, les avocats participeront le 29 juin 2019 à la marche des fiertés aux côtés de l'Association Française des Avocats LGBT+, du barreau de Paris et d'Ensemble Contre la Peine de Mort.

[Lire la motion](#)

## NUMÉRIQUE

### Le CNB travaille à un nouveau RPVA

La commission Numérique a présenté à l'assemblée générale, les nouvelles fonctionnalités et les premières maquettes du RPVA V2. Cette évolution, construite avec le concours des clubs utilisateurs, a pour objectifs de répondre aux difficultés rencontrées par les avocats, d'apporter des gains de productivité et de moderniser la relation clients-avocats.

[En savoir plus](#)

### Le CNB exige un accès au portail du justiciable pour les avocats

Le CNB déplore que seuls les justiciables et les agents du ministère de la justice puissent accéder aux informations du nouveau « portail du justiciable » créé par les arrêtés des 6 et 28 mai 2019. Il dénonce l'exclusion des avocats, pour lesquels un accès est indispensable lorsque le justiciable a choisi de se faire assister par un avocat. Il exige d'être systématiquement associé aux réflexions portant sur la transformation numérique de la justice.

[Lire la motion](#)

### Open data : le CNB demande l'anonymisation des décisions de justice pour les avocats

Alors que l'article 33 de la loi de programmation pour la justice, prévoit, dans le cadre de la diffusion des décisions de justice en open data, que les noms et prénoms des personnes physiques qui sont parties ou tiers soient occultés, ceux y compris des magistrats et membres de greffe en cas de risque d'atteinte à leur sécurité et au respect de leur vie privée, le CNB demande que le même traitement soit réservé aux avocats.

[Lire la motion](#)

## INTERNATIONAL

### G7 des avocats

En amont du G7 qui se tiendra à Biarritz du 24 au 26 août 2019, les organisations nationales de la profession d'avocat des pays membres du G7 se réuniront à Paris les 11 et 12 juillet. Le groupe de travail ad hoc du CNB a établi une liste de propositions qui seront soumises aux représentants nationaux puis portées auprès des gouvernements respectifs.

[Lire le rapport](#)

## LIBERTÉS ET DROITS DE L'HOMME

### Le CNB demande aux pouvoirs publics de respecter la liberté de la presse

Alors que des journalistes ayant enquêté sur la vente par la France d'armements utilisés au Yémen, ont récemment été convoqués par la DGSI, le CNB a souhaité rappeler, dans une motion, l'article 10 de la Convention Européenne des droits de l'Homme qui prévoit pour toute personne le droit à la liberté d'expression.

[Lire la motion](#)

### Le CNB rappelle son engagement contre la peine de mort

Par une motion, le CNB a tenu à rappeler son engagement contre la peine de mort alors que douze ressortissants français ont été condamnés à mort en Irak ces dernières semaines. Ces condamnations font suite à des procédures qui ne respectent pas les règles du procès équitable allant à l'encontre de l'article 10 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

[Lire la motion](#)

### Soutien aux avocats du barreau de Hong Kong

Le Conseil national des barreaux a souhaité apporter son soutien aux avocats du barreau de Hong Kong qui ont manifesté le 6 juin 2019, suivis le 9 juin par des milliers d'habitants pour s'opposer au projet de loi sur les extraditions vers la Chine continentale.

[Lire la motion](#)

## COMMUNICATION

### Semaine du droit : une première réussie

La commission Communication a présenté le bilan de la campagne de communication réalisée à l'occasion de la « Semaine du droit » du 20 au 26 mai. Cette première édition, qui a débuté par la présentation des résultats du 1<sup>er</sup> baromètre de l'accès au droit, a permis de créer le débat sur le rôle des legaltech comme l'une des réponses aux inégalités d'accès au droit, en valorisant notamment avocat.fr comme première legaltech de France.

[Voir le bilan](#)

## BUDGET

### Approbation des comptes 2018

L'assemblée générale a approuvé les comptes 2018 du Conseil national des barreaux. Conformément aux engagements pris au début de la mandature 2018-2020, l'institution publiera désormais ses comptes chaque année.

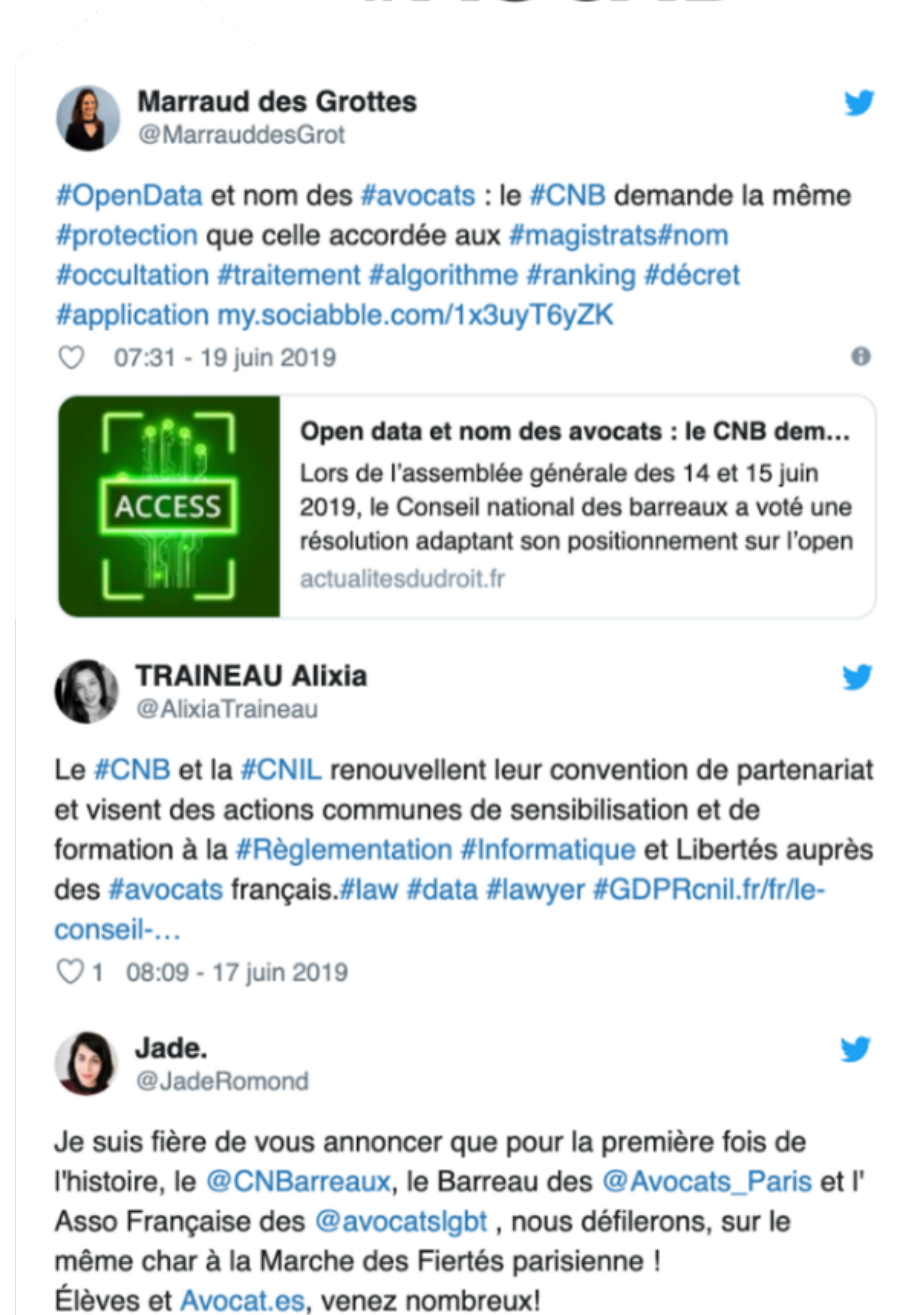
[Voir la synthèse des comptes](#)

## L'INVITÉE DE L'AG

### Marie-Laure Denis, présidente de la CNIL



## SUR LES RÉSEAUX #AGCNB



## RESTONS CONNECTÉS



[espace avocat](#) | [encyclopédie](#) | [avocat.fr](#) | [RIN](#) | [petites annonces](#)

[Site institutionnel du CNB](#)

[Plateforme de consultations juridiques en ligne](#)

+33 (0)1 53 30 85 60

[servicecom@cnb.avocat.fr](mailto:servicecom@cnb.avocat.fr)



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

Pour être sûr(e) de recevoir nos communications, ajoutez [communication@newsletter.cnb.avocat.fr](mailto:communication@newsletter.cnb.avocat.fr) à votre carnet d'adresse.

[Se désabonner](#)